



VAL DE CHER  
CONTROIS  
*Territoire de progrès*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### **DOSSIER D'ARRET PROJET ET D'ENQUETE PUBLIQUE**

ANNEXES

Pièce 5.20

Atlas des Mouvements de Terrain de la Vallée du Cher

|  |  |
|--|--|
| Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date du : 24 février 2021 |  |
| Enquête publique du : 7 janvier au 15 février 2021                                   |  |
| Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du : 30 juin 2021        |  |



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

**Direction Départementale Des Territoires**  
Service Prévention des Risques, Ingénierie de  
Crise, Education Routière

Affaire suivie par : Isabelle BAJOU  
Tel : 02 54 55 75 62 – Fax : 02 54 55 75 43  
isabelle.bajou@loir-et-cher.gouv.fr

Le préfet

à

Liste des destinataires in fine

Blois, le – 8 JUIN 2016

**Objet** : atlas mouvements de terrain de la vallée du Cher – notification d'un porter à connaissance des risques à l'échelle communale.

**P.J** : une fiche synthétique et une cartographie recensant les phénomènes de mouvements de terrain de la commune

Le département de Loir-et-Cher, avec ses paysages de coteaux sous-cavés, est naturellement concerné par les phénomènes de mouvements de terrain. Afin d'améliorer la connaissance sur le risque lié aux coteaux et aux cavités et compléter l'étude réalisée en 2003 par le BRGM sur les cavités, mes services ont demandé au CEREMA d'établir un atlas des mouvements de terrain dans les vallées du Cher et du Loir.

L'étude concernant la vallée du Cher a porté sur 32 communes, dont 10 ont été identifiées comme *a priori* sans risque de mouvements de terrain « coteaux-caves ». Sur les 22 autres communes, on recense environ 3 000 cavités pour une population totale concernée de l'ordre de 4 000 personnes.

Votre commune ayant été identifiée comme « moyennement exposée » au risque de mouvements de terrain, je porte à votre connaissance :

- une fiche synthétique concernant votre commune et récapitulant les informations recueillies par l'équipe du CEREMA lors de ses visites de terrain et échanges avec votre commune,
- une cartographie identifiant les zones potentiellement soumises à des phénomènes de mouvements de terrain et recensant les événements passés.

Cette transmission d'informations s'inscrit plus largement dans une démarche globale visant à améliorer la connaissance, informer et sensibiliser les différents acteurs concernés et favoriser les stratégies locales de prévention du risque.

Dans ce cadre, je vous invite *a minima* à :

- mettre à jour ou élaborer votre Dossier d'Information Communale des Risques Majeurs (DICRIM),
- diffuser et communiquer ces informations à vos administrés avec les moyens adaptés à votre contexte local,

- intégrer le risque mouvements de terrain dans l'aménagement de vos territoires à travers les documents de planification urbaine et dans l'instruction des actes d'urbanisme.
- informer mes services lors d'événements de terrain dont vous avez la connaissance sur votre commune.

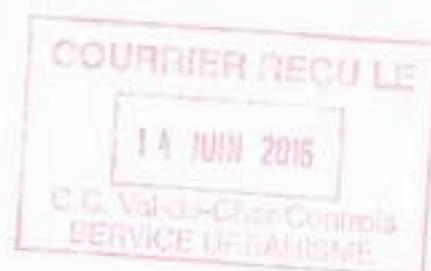
Afin de préciser cette démarche et vous apporter des éléments complémentaires, une réunion d'échanges sera organisée à votre attention prochainement.

Le Préfet,  
  
Yves LE BRETON

Listes des destinataires : communes moyennement exposées à l'aléa cavités

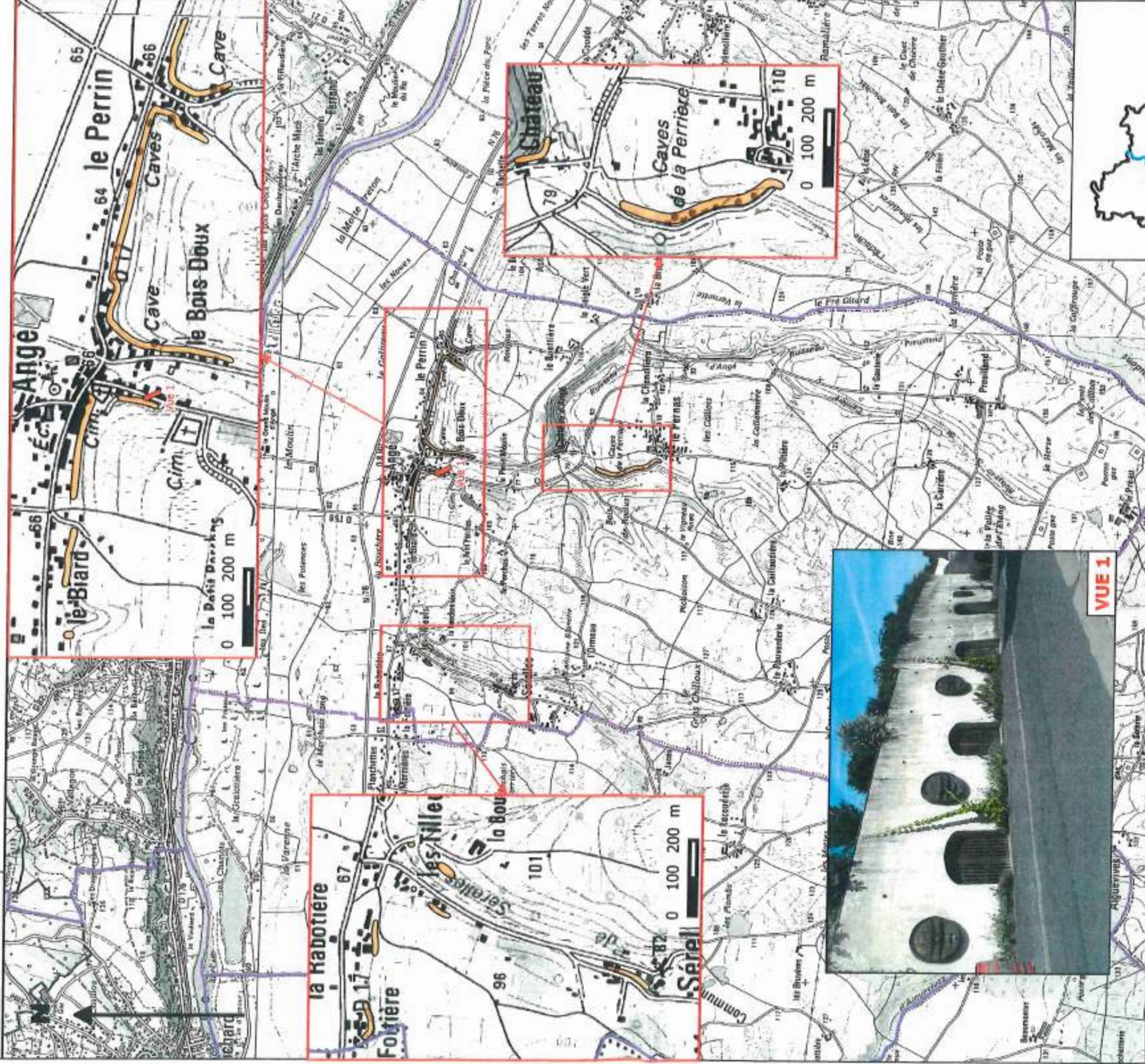
---

- Monsieur le maire d'ANGE
- Monsieur le maire de FAVEROLLES-SUR-CHER
- Madame le maire de SAINT-JULIEN-DE-CHEDON
- Monsieur le maire de SAINT-ROMAIN-SUR-CHER
- Monsieur le maire de SEIGY
- Madame le maire de THESEE



**Copies :**

- Préfecture/SG et SIDPC
- sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay,
- DDT 41/SUA et ATS,
- SDIS 41,
- Communauté de communes du Cher à la Loire,
- Communauté de communes du Val de Cher-Controis.



**Légende**

- Limites communales
- Angle de prise de vue
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)

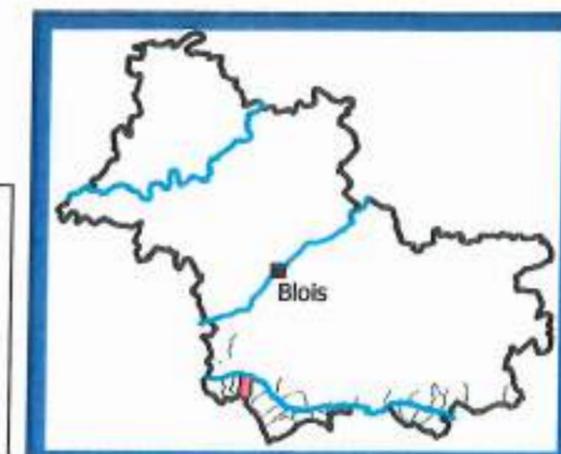
Alertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
Scan250 © IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho © IGN Paris 2009 – Reproduction interdite  
Réalisation: CEREMA - D'Ter NC - LR de Blois



## Fiche synthétique – Commune d'Angé

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 848 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 17,3 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: POS  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 1 (1995).

La commune d'Angé se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 29 juin 2015 en présence de M. Deforges (maire) et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| ANGÉ | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 280 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>non | Désordres          |              |              |                             |            |
|------|---|-------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|      |   |                         |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|      |   |                         |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|      |   |                         |                             | 0                  | 0            | 0            | 0                           | 0          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer le nombre de cavités anthropiques à 55 sur le territoire communal, réparties majoritairement au nord de la commune d'Angé.

##### Répartition des zones d'aléa:

##### Centre d'Angé / Le Perrin

La majorité des caves sont situées dans cette zone, principalement le long de la route D17. Environ 187 caves y sont recensées. D'après le cadastre, leurs profondeurs varient entre 5 et 15 mètres.

##### Le Biard

On compte environ 13 entrées de caves à l'arrière des habitations.

##### Les Tilleuls

Une douzaine de cavités sont présentes sur ce lieu-dit.

##### La Rabotière

Le nombre de cavités est estimé à 22 dans cette zone.

##### Sérelles

5 entrées de caves ont été répertoriées sur ce lieu-dit.

##### Château d'Angé

D'après le cadastre, 2 cavités sont présentes près du château. La zone relevant du domaine privé, cela n'a pas pu être vérifié sur le terrain.

##### Caves de la Perrière

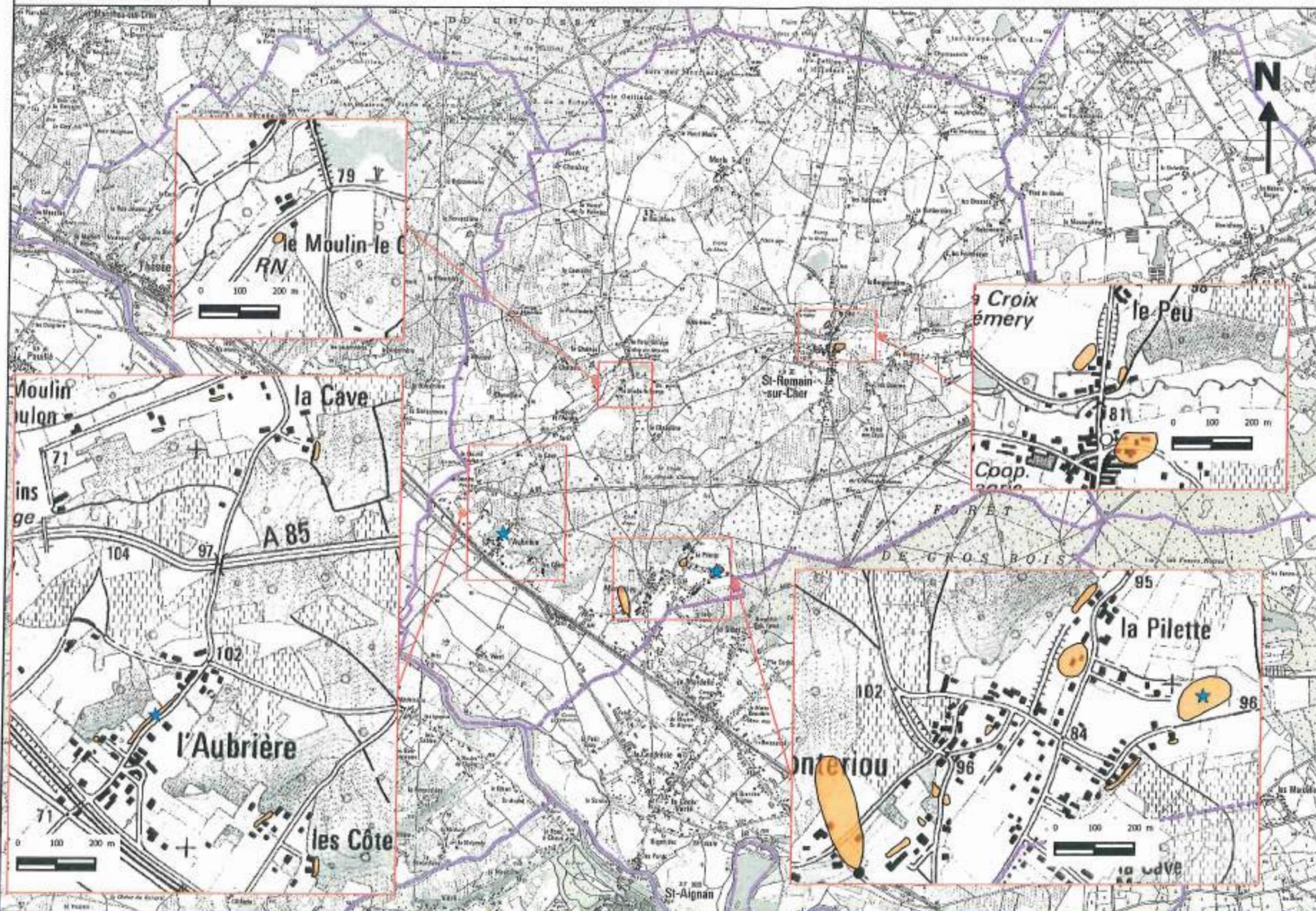
On dénombre environ 40 caves à flanc de coteau. La zone est peu entretenue (recouverte de végétation).

#### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Il existe un POS qui limite l'urbanisme dans les zones à risque.

**CONCLUSION**

Aucun événement n'est connu sur la commune d'Angé. Toutefois, la commune comporte de nombreuses cavités anthropiques, plus ou moins entretenues (280 caves estimées sur le territoire communal). En termes d'urbanisme, le risque mouvement de terrain est pris en compte dans le plan d'occupation des sols.



### Légende

- limites communales
- zone d'aléa mouvement de terrain
- Angle de prise de vue
- Phénomènes recensés

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
Scan25® ©IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho® © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - DTer NC - LR de Blois

0 500 1000 m



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1506 (2012)  
Superficie de la commune: 31,17 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: carte communale  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 1 (1995).

La commune de Saint-Romain-sur-Cher se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher, en rive droite du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 28 mai 2015 en présence de M. Chapelault, adjoint au maire, et de trois représentants du LRPC. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| SAINT-ROMAIN-SUR-CHER | Cavités anthropiques<br>oui<br>(au moins. 70<br>cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|-----------------------|--|-------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|                       |  |                         |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|                       |  |                         |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|                       |  |                         |                             | 1                  | 0            | 0            | 1                           | 0          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer à au moins 70 le nombre de cavités anthropiques sur le territoire communal, réparties sur plusieurs zones de la commune.

##### Répartition des zones d'aléa :

##### alentours de l'A85, ouest de la commune

7 entrées de cave ont été répertoriées à proximité de l'A85, réparties sur 5 zones. L'accès à certaines de ces caves a été muré.

##### L'Aubrière

Une dizaine de caves ont été observées à ce lieu-dit. Des éboulements de moins de 10m<sup>3</sup> se produisent de temps en temps (tous les deux à trois ans) le long de la côte de l'Aubrière.

##### Les Côtes

On recense 6 à 7 entrées de caves sur ce lieu-dit

##### Le moulin le Comte

Le front de taille de la carrière peut présenter des risques d'éboulement.

##### Monteriou

De nombreuses zones de cavité ont été relevées ici, pour un total d'entrée de caves compris entre 24 et 30. On note également la présence d'une galerie s'étendant sur environ 300m, dont l'emprise donnée ici est très approximative.

##### La Pilette

3 entrées de caves ont été répertoriées, mais des zones de cavités sans entrée ont été signalées. Certaines de ces cavités se sont effondrées.

##### Impasse du Meslier

9 entrées de caves ont été relevées sur ce lieu-dit.

##### Le Peu

8 cavités se trouvent dans cette zone

##### Route de Mehers

Des cavités passant sous la route ont été en partie comblées.

Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

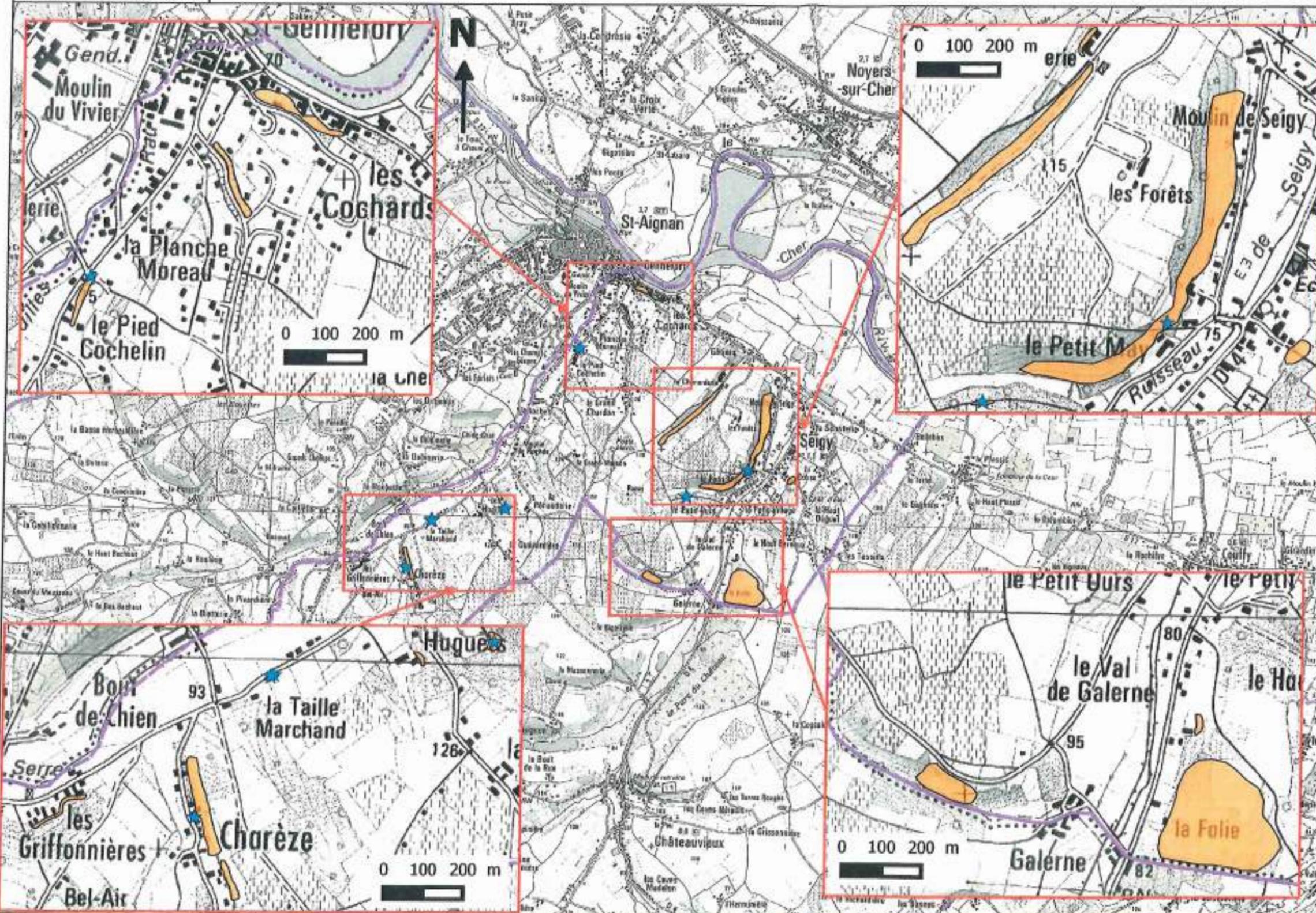
- Entre 2002 et 2010, plusieurs cavités souterraines se sont effondrées (diamètre de l'ordre de 10m) à proximité du lieu dit la Pilette
- Des éboulements de coteau de moins de 10m<sup>3</sup> se produisent régulièrement (une fois tous les 2 à 3 ans) le long de la côte de l'Aubrière

**3. Actions communales pour limiter les risques**

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Il existe une carte communale qui prend en compte le risque (mémoire vivante), il n'y a pas d'autorisation d'urbanisme dans les zones à risque.

**CONCLUSION**

Les événements connus sur la commune de Saint-Romain-sur-Cher sont des éboulements d'ampleur modérée en bordure d'une route et des effondrements de cavités. La commune comporte de nombreuses cavités anthropiques sur son territoire (au moins 70). Le risque mouvement de terrain connu est pris en compte dans la carte communale.



### Légende

- limites communales
- zone d'aléa mouvement de terrain
- Phénomènes recensés
- Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
Scan250 © IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho © - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - D'ler NC - LR de Blois

0 250 500 m





#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1110 (2012)  
Superficie de la commune: 8,2 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: PLU  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 1 (1995).

La commune de Seigy se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher, en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 9 avril 2015 en présence du maire, d'un agent communal et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| SEIGY | Cavités anthropiques<br>oui<br>(est. 75 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|-------|--|-------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|       |  |                         |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|       |  |                         |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|       |  |                         |                             | 0                  | 0            | 2            | 0                           | 5          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer à 75 le nombre de cavités anthropiques sur le territoire communal, réparties sur plusieurs zones de la commune.

##### Répartition des zones d'aléa :

##### Charèze

Cette zone à l'ouest de la commune comporte des cavités d'une hauteur de 10 m et d'une étendue de 20 à 30m dans le coteau. Ces caves comprennent parfois plusieurs étages. Le nombre de cavités est estimé à une vingtaine au total.

##### Les Griffonières

Une dizaine de caves environ se trouvent dans cette zone. Elles s'étendent d'environ 10 m sous le coteau.

##### Les Huguets

Quelques cavités d'une dizaine de mètres d'étendue sous le coteau se trouvent à cet emplacement.

##### Le Petit May

Une large zone en bordure du coteau comporte des cavités. On estime leur nombre à une quinzaine.

##### La Chenarderie

Quelques cavités d'une profondeur de 10m environ sont présentes sur ce lieu-dit. Des zones d'érosion de ravines ont également été observées.

##### La Cosse

Quelques cavités à flanc de coteaux ont été répertoriées ici.

##### Centre-ville

Des cavités ont été répertoriées en bordure du Cher, à proximité de la limite avec Saint-Aignan. On estime leur nombre à une dizaine.

##### Rue de la Grand Chardon

Quelques cavités ont été observées dans le coteau longeant cette rue.

##### Le Pied Cochelin

Quelques cavités sont situées dans le coteau longeant la route de Beauval

#### **La Folie / Galerne**

Des champignonnières sont présentes sur ces lieux-dits (un puits d'aération est visible au lieu-dit Galerne). Aucun plan n'étant disponible, leur emprise sur le plan n'est donnée qu'à titre indicatif et peut différer de leur étendue réelle.

#### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

##### **Effondrements**

- Un effondrement de cavité important (20m de diamètre et 20m de profondeur) s'est produit au lieu-dit Les Huguets dans les années 1960.
- Un autre effondrement de cavité a eu lieu rue de Charéze dans les années 1990.

##### **Glissements de terrain**

Tous les glissements répertoriés se sont produits à la suite de forts orages.

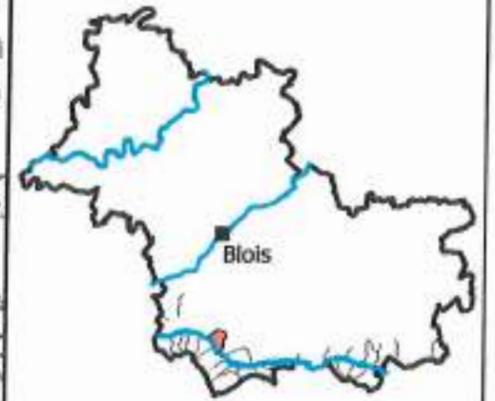
- Deux glissements de terrain se sont produits en 2008 et en 2009 au lieu-dit la Taille Marchand, en bordure de la route.
- En 2008, au lieu-dit le Petit Ours, un glissement ayant encombré un chemin s'est produit en 2008.
- Toujours en 2008, un glissement a été observé au lieu-dit le Pied Cochelin.
- Au lieu-dit le Petit May, un important glissement a lieu en 1977. Il a emporté une grange abandonnée.

### **3. Actions communales pour limiter les risques**

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Il existe un PLU (réalisé par un bureau d'études) qui prend en compte le risque (mémoire vivante). Il n'y a pas d'autorisations d'urbanisme dans les zones à risque.

### **CONCLUSION**

La commune de Seigy est concernée par les mouvements de terrain (principalement des glissements de terrain) résultant de la présence de cavités anthropiques plus ou moins entretenues (environ 75 caves sur le territoire communal), et de coteaux. Quelques désordres, relativement fréquents (environ tous les 2 ou 3 ans) et d'ampleur modérée à forte, ont été répertoriés sur la commune.



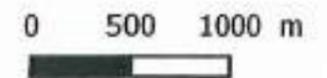
Légende

- Limites communales
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- Phénomènes recensés
- Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources : Scan250 ©IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho® - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - D'ler NC - LR de Blois





#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1187 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 17,61 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: POS  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Thésée se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher en rive droite du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 10 novembre 2015 en présence de M. David (adjoint au maire) et d'un représentant du CEREMA. Des visites de terrain avaient été réalisées le 11 juin 2015.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| THESEE | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 250 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|--------|---|-------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|        |   |                         |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|        |   |                         |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|        |   |                         |                             | 0                  | 0            | 0            | 0                           | 1          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer le nombre de cavités anthropiques à 250 sur le territoire communal, réparties majoritairement en bordure de la plaine alluviale du Cher.

##### Répartition des zones d'aléa:

##### Les Maselles

Cette zone recense environ 15 caves à flanc de coteau.

##### La Maison Neuve / le Maurepas

Une trentaine de caves ont été relevées dans ce coteau.

##### Centre-ville

On dénombre une quarantaine de caves environ dans le coteau bordant le centre-ville.

##### Le Haut-Perron

Une quinzaine de caves se trouve à proximité de ce lieu-dit

##### Pizy

Ce lieu-dit compte une dizaine de caves

##### Le Haut-Chesneau / le Bas-Chesneau

Une vingtaine de caves sont réparties dans ce coteau

##### Les Haies / la Ramée

35 caves environ ont été creusées dans ce coteau.

##### Avigne

Une quarantaine de cave sont présentes sur ce lieu-dit

##### Le Chemin creux / la Bougonnetière / la Bonsinière / la Sansonnerie

Au total, 34 caves ont été dénombrées, réparties de manière assez éparse sur ces quatre lieu-dits.

#### **Chaumillon**

Une dizaine de caves sont présentes sur ce lieu-dit.

Un début de glissement de terrain a été observé depuis quelques années dans le talus bordant la voie SNCF.

#### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

-Un début de glissement de terrain a été observé depuis quelques années dans le talus bordant la voie SNCF, au lieu-dit Chaumillon. Aucun dommage n'est à signaler.

### **3. Actions communales pour limiter les risques**

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. En effet, seul un événement, d'ampleur faible, est connu sur le territoire de la commune. Il existe un POS qui prend en compte le risque.

### **CONCLUSION**

La commune de Thésée comporte sur son territoire un grand nombre de caves, de profondeur généralement inférieure à 20 m. Cependant, aucun désordre concernant ces caves n'est à ce jour connu. Le seul désordre répertorié est un début de glissement de terrain de faible ampleur. En termes d'urbanisme, le risque mouvement de terrain est pris en compte dans le POS.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale Des Territoires  
Service Prévention des Risques, Ingénierie de  
Crise, Education Routière

Affaire suivie par : Isabelle BAJOU  
Tel : 02 54 55 75 62 – Fax : 02 54 55 75 43  
isabelle.bajou@loir-et-cher.gouv.fr

Le préfet

à

Liste des destinataires in fine

Blois, le – 8 JUIN 2016

**Objet** : atlas mouvements de terrain de la vallée du Cher – notification d'un porter à connaissance des risques à l'échelle communale.

**P.J** : une fiche synthétique et une cartographie recensant les phénomènes de mouvements de terrain de la commune

Le département de Loir-et-Cher, avec ses paysages de coteaux sous-cavés, est naturellement concerné par les phénomènes de mouvements de terrain. Afin d'améliorer la connaissance sur le risque lié aux coteaux et aux cavités et compléter l'étude réalisée en 2003 par le BRGM sur les cavités, mes services ont demandé au CEREMA d'établir un atlas des mouvements de terrain dans les vallées du Cher et du Loir.

L'étude concernant la vallée du Cher a porté sur 32 communes, dont 10 ont été identifiées comme *a priori* sans risque de mouvements de terrain « coteaux-caves ». Sur les 22 autres communes, on recense environ 3 000 cavités pour une population totale concernée de l'ordre de 4 000 personnes.

Votre commune ayant été identifiée comme « fortement exposée » au risque de mouvements de terrain, je porte à votre connaissance :

- une fiche synthétique concernant votre commune et récapitulant les informations recueillies par l'équipe du CEREMA lors de ses visites de terrain et échanges avec votre commune,
- une cartographie identifiant les zones potentiellement soumises à des phénomènes de mouvements de terrain et recensant les événements passés.

Cette transmission d'informations s'inscrit plus largement dans une démarche globale visant à améliorer la connaissance, informer et sensibiliser les différents acteurs concernés et favoriser les stratégies locales de prévention du risque.

Dans ce cadre, je vous invite *a minima* à :

- mettre à jour ou élaborer votre Dossier d'Information Communale des Risques Majeurs (DICRIM),
- diffuser et communiquer ces informations à vos administrés avec les moyens adaptés à votre contexte local,
- mener des études spécifiques si nécessaires pour mieux caractériser l'aléa et les zones à risques,

- intégrer le risque mouvements de terrain dans l'aménagement de vos territoires à travers les documents de planification urbaine et dans l'instruction des actes d'urbanisme,
- informer mes services lors d'événements de mouvements de terrain dont vous avez la connaissance sur votre commune.

Afin de préciser cette démarche et vous apporter des éléments complémentaires, une réunion d'échanges sera organisée à votre attention prochainement.

Le Préfet



Yves LE BRETON

COURRIER REÇU LE

13 JUIN 2016

Listes des destinataires : communes fortement exposées à l'aléa cavités

C.C. Val de Cher-Controis

- Monsieur le maire de CHATEAUVIEUX
- Monsieur le maire de CHISSAY-EN-TOURAIN
- Monsieur le maire de MENNETOU-SUR-CHER
- Monsieur le maire de SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

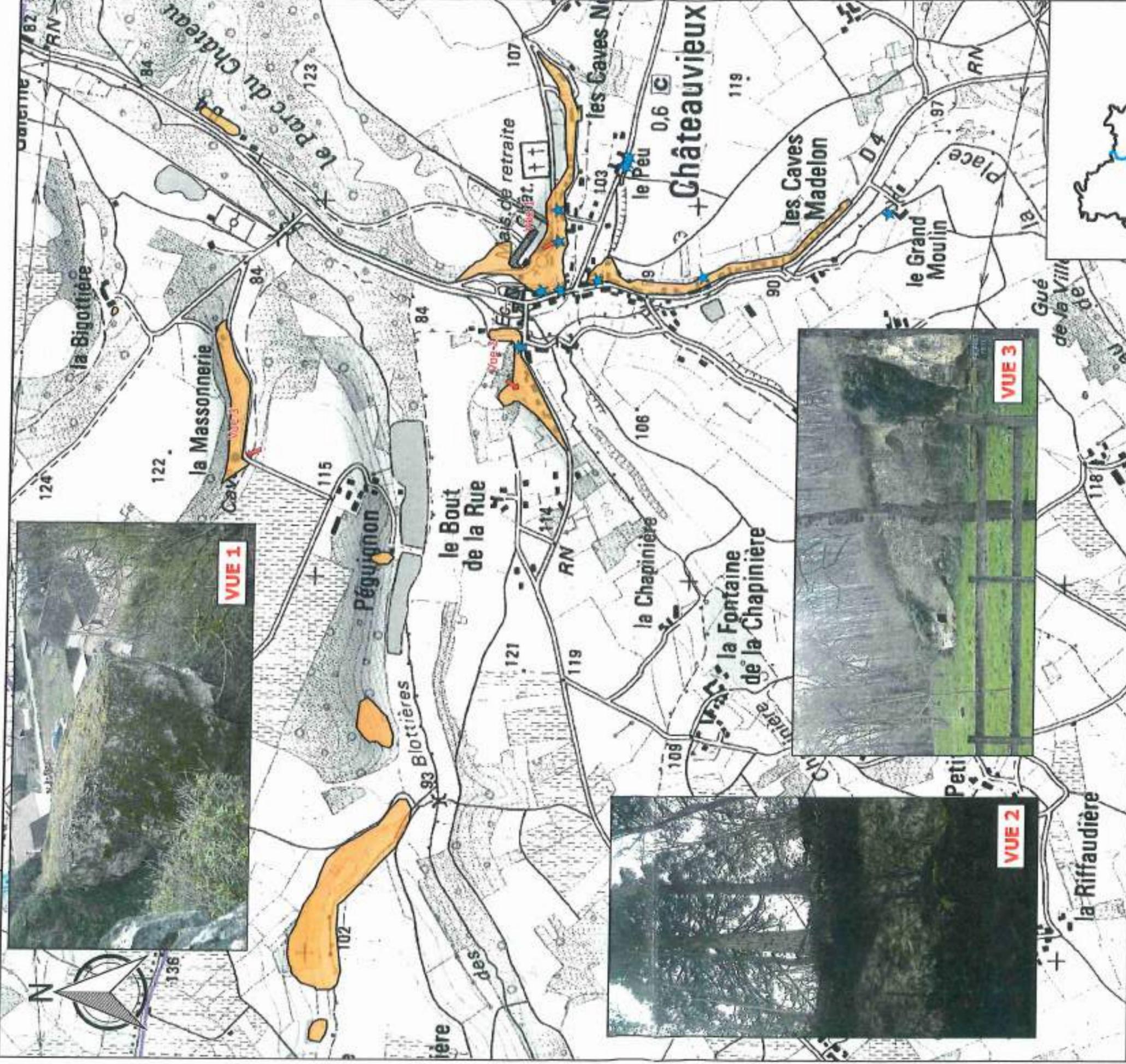
COURRIER REÇU LE

14 JUIN 2016

C.C. Val de Cher-Controis  
SERVICE GÉNÉRAL

**Copies :**

- Préfecture/SG et SIDPC
- sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay,
- DDT 41/SUA et ATS,
- SDIS 41,
- Communauté de communes du Cher à la Loire,
- Communauté de communes du Val de Cher-Controis,
- Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois,
- communes de Montrichard-val de Loire et de Monthou/Cher (PPRMvt)

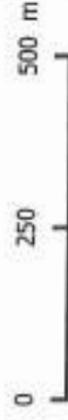


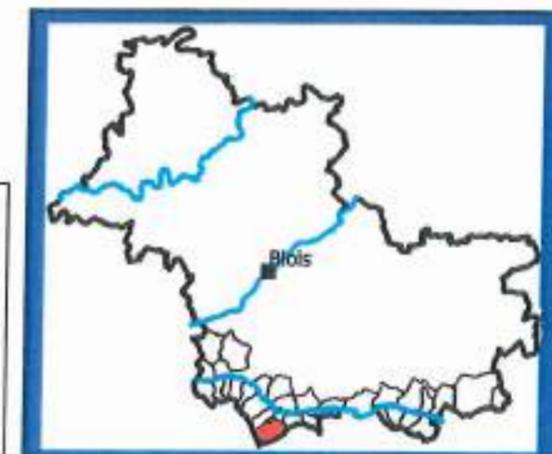
### Légende

- Limites communales
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- Phénomènes recensés
- Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
Scan250 ©IGN Paris Reproduction Interdite  
BD Cartho® - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite  
Réalisation: CEREMA - D'Ter NC - LR de Blois





#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 550 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 33,5 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: carte communale et AVAP  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Châteauvieux se situe dans la partie Sud du Loir-et-Cher en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 24 mars 2015 en présence de la première adjointe, de la secrétaire de mairie et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| CHATEAUVIEUX | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 197. cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|--------------|--|-------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|              |  |                         |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|              |  |                         |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|              |  |                         |                             | 5                  | 0            | 0            | 1                           | 5          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis de recenser au moins 197 cavités anthropiques sur le territoire communal. La majorité de ces cavités se trouvent dans l'agglomération de Châteauvieux. Certaines sont situées aux lieux-dits Péguignon, la Bigottière et la Massonnerie, ainsi que le long de la D4 au nord de la commune.

##### Répartition des zones sous-cavées:

##### Agglomération de Châteauvieux

Une zone sous-cavée se trouve sur le flanc du coteau qui borde la route du Bellanger (à l'Ouest de l'agglomération). Elle comprend environ 27 cavités

On dénombre également environ 29 cavités creusées dans le coteau surplombé par le château. Elles concernent l'impasse des caves, la rue des caves Nérault et la rue des Déportés du 2 mai 1944. Ce coteau a fait l'objet de travaux de confortement en 2004 et 2012.

La zone comprenant le plus de caves est située au sud de l'agglomération. Elle longe le coteau bordant le sud de la rue des Déportés du 2 mai 1944 et la rue des caves Madelon. Environ 124 caves s'y trouvent.

À l'est de l'agglomération, 3 caves se trouvent au lieu-dit le Peu.

##### Péguignon

Le cadastre répertorie deux caves dans le coteau. Elle se trouvent au sein d'une propriété privée et n'ont donc pas été vues lors de la visite de terrain.

##### La Massonnerie

9 caves sont situées dans le flanc du coteau. Elles ne sont pas entretenues. On observe un bloc éboulé à l'extrémité Ouest de cette zone (cf vue 3).

##### La Bigottière

2 cavités ont été creusées à cet endroit.

##### Le Parc du Château

Des cavités ont été observées le long de la D4 au nord de la commune, en contrebas du bois du Parc du Château. Elles sont obstruées par la végétation.

##### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

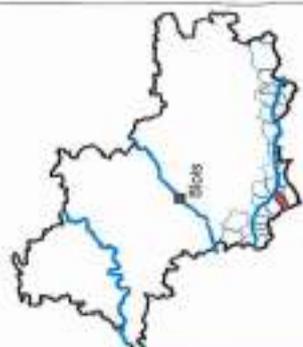
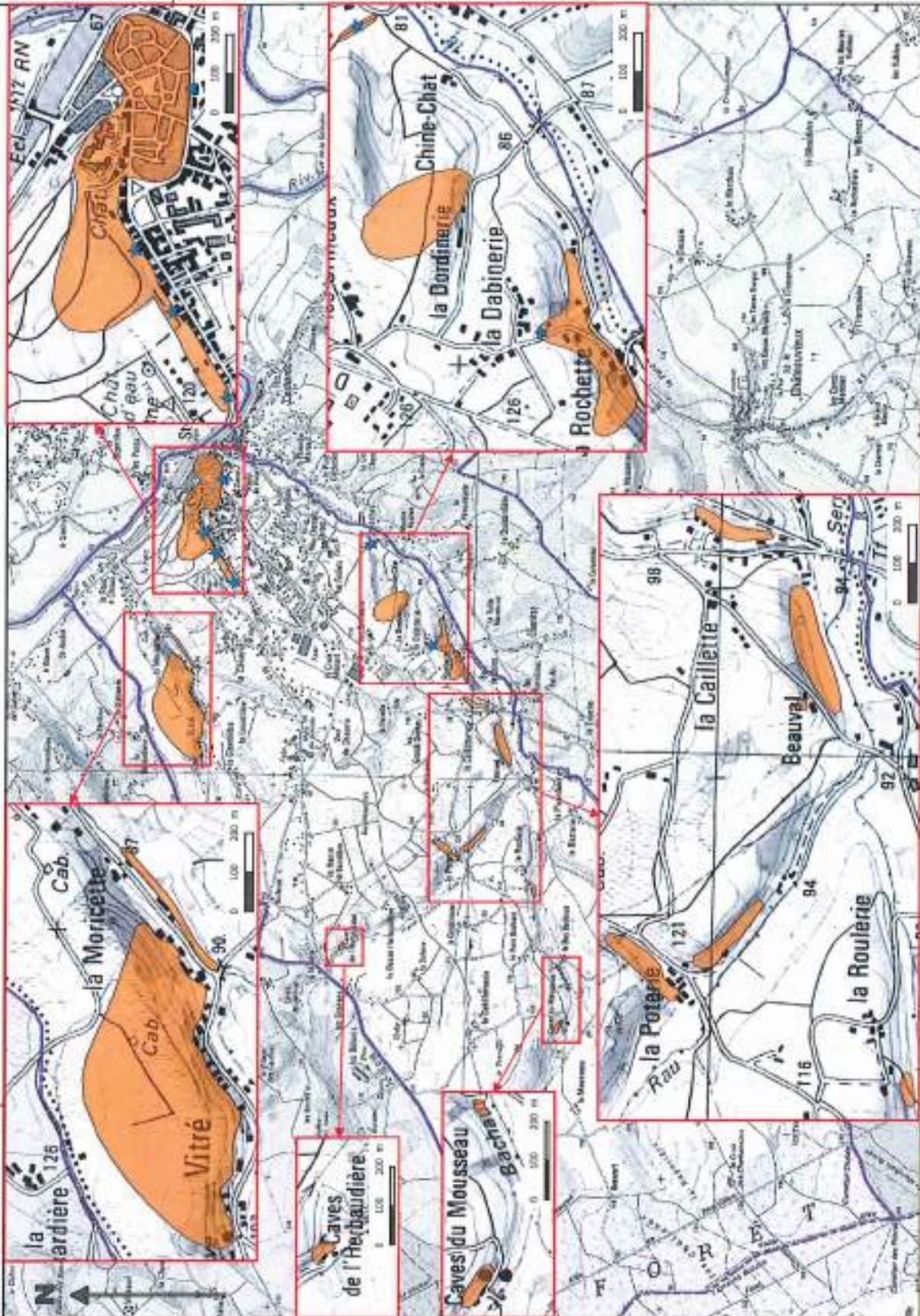
##### Éboulement

L'événement le plus grave connu sur la commune s'est produit le 26 février 1886. Il s'agit d'un éboulement à proximité de l'église ayant entraîné la mort de deux personnes. Le volume total est estimé à 4000 m<sup>3</sup>. Un bloc tombé lors de cet éboulement est visible sur la vue 1.

# Atlas des mouvements de terrains de la vallée du Cher

## Cartographie communale de l'Aléa

Commune de Saint-Aignan



### Légende

- Limites communales
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- Phénomènes recensés

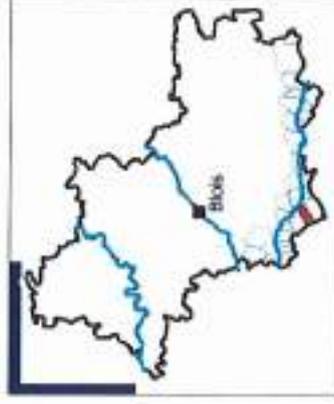
Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
 SNT0350 010N Pays Représentation Interfils  
 8D Carte0 - © IGN Paris 2003 - Reproduction interdite  
 Rédaction : CEREMA - Chr MC - JF de Bois

0 300 600 m

## Fiche synthétique – Commune de Saint-Aignan

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 2993 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 38,4 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: plan local d'urbanisme  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Saint-Aignan se situe dans la partie Sud du Loir-et-Cher en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'Atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 14 avril 2015 en présence de M.ROUSSEAU (adjoint au maire) et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| SAINT-AIGNAN | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 95 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres                                  |                   |                   |
|--------------|--|-------------------------|-----------------------------|--|-------------------|-------------------|
|              |  |                         |                             | Désordre en cavité<br>0                    | Affaissement<br>0 | Effondrement<br>0 |
|              |  |                         |                             | Coteau<br>Eboulement / Chute de blocs<br>3 |                   | Glissement<br>3   |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de terrain): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis de recenser environ 95 cavités anthropiques sur le territoire communal, réparties majoritairement au nord de la commune de Saint-Aignan. Les principaux endroits concernés sont le centre-ville, les lieux-dits de Vitré, la Rochette, la Poterie, Bout de Chien ainsi que les caves de l'Herbaudière et du Mousseau.

##### Répartition des zones d'aléa.

##### Centre-ville

Des zones sous-cavées sont situées au cœur de l'agglomération. Une quinzaine de caves sont creusées à flanc de coteau dans l'avenue Gambetta et une ancienne champignonnière est également présente à l'ouest du château.

##### Vitré

Cette zone répertorie environ 33 caves, principalement situées à l'arrière des habitations, en pied de coteau. Parmi ces cavités, on compte une ancienne champignonnière dont deux puits d'aération sont visibles dans les vignes depuis la rue de la Bernardière. Des zones d'érosion de ravines ont été relevées sur le terrain.

##### La Rochette et la Dordinerie

Une douzaine de cavités à flanc de coteau sont estimées au lieu-dit de la Rochette. Un bloc instable a également été observé à l'arrière d'une habitation. Une ancienne champignonnière est située à la Dordinerie, où un puits d'aération est visible dans les vignes.

##### La Poterie et la Roulerie

Quelques cavités ont été observées, parfois sur 2 niveaux.

##### Caves de l'Herbaudière et du Mousseau

Quelques caves sont présentes. Celles de l'Herbaudière ne sont pas entretenues (partiellement recouvertes par la végétation).

##### Bout de Chien

Une dizaine de caves sont situées le long de la D675 au lieu-dit de Bout de Chien.

##### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain.

##### Eboulements

-L'événement le plus important de la commune est un éboulement d'une partie du coteau dans une cuisine de restaurant. Il s'est produit dans l'avenue Gambetta il y a environ 15 ans.  
-Un mur de soutènement s'est effondré sur le sentier des Marriers entre 1985 et 1990.

- Il y a une concurrence déloyale et un ébranlement partiel du mur du parking des Bernadines s'est produit

- Glissements de terrain

- Un glissement de terrain s'est produit il y a plusieurs années, à l'échelle de la rue du stade

- Au lieu-dit des Roches, un glissement de terrain, de faible ampleur, a eu lieu vers 2005

- Il y a environ 15 ans, un glissement de terrain s'est produit au lieu-dit de la Rochette.

### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de moyens de mouvements de terrain. L'absence de filiation d'adresses les situe dans les zones exposées

### CONCLUSION

La commune de Saint-Nizan est concernée par les mouvements de terrain (principalement des affouillements et des glissements de terrain) résultant de la présence de cavités anthropiques plus ou moins entretenu (95 Cavités estimées sur le territoire communal), et de volées. Des désordres d'ampleur modérée ont été recensés il y a 15-20 ans. En termes d'urbanisme, le risque mouvement de terrain est pris en compte dans le PLU.



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

**Direction Départementale des Territoires**  
Service Prévention des Risques, Ingénierie de  
Crise, Education Routière

Affaire suivie par : Isabelle BAJOU  
Tel : 02 54 55 75 62 – Fax : 02 54 55 75 43  
isabelle.bajou@loir-et-cher.gouv.fr

Le préfet

à

Liste des destinataires in fine

Blois, le – 8 JUIN 2016

**Objet :** atlas mouvements de terrain de la vallée du Cher – notification d'un porter à connaissance des risques à l'échelle communale.

**P.J :** une fiche synthétique et une cartographie recensant les phénomènes de mouvements de terrain de la commune

Le département de Loir-et-Cher, avec ses paysages de coteaux sous-cavés, est naturellement concerné par les phénomènes de mouvements de terrain. Afin d'améliorer la connaissance sur le risque lié aux coteaux et aux cavités et compléter l'étude réalisée en 2003 par le BRGM sur les cavités, mes services ont demandé au CEREMA d'établir un atlas des mouvements de terrain dans les vallées du Cher et du Loir.

L'étude concernant la vallée du Cher a porté sur 32 communes, dont 10 ont été identifiées comme *a priori* sans risque de mouvements de terrain « coteaux-caves ». Sur les 22 autres communes, on recense environ 3 000 cavités pour une population totale concernée de l'ordre de 4 000 personnes.

Votre commune ayant été identifiée comme « faiblement exposée » au risque de mouvements de terrain, je porte à votre connaissance :

- une fiche synthétique concernant votre commune et récapitulant les informations recueillies par l'équipe du CEREMA lors de ses visites de terrain et échanges avec votre commune,
- une cartographie identifiant les zones potentiellement soumises à des phénomènes de mouvements de terrain et recensant les événements passés.

Cette transmission d'informations s'inscrit plus largement dans une démarche globale visant à améliorer la connaissance, informer et sensibiliser les différents acteurs concernés et favoriser les stratégies locales de prévention du risque.

Dans ce cadre, je vous invite *a minima* à :

- mettre à jour ou élaborer votre Dossier d'Information Communale des Risques Majeurs (DICRIM) (hors Pontlevoy et Vallières les Grandes) et partager cette information avec vos administrés,
- intégrer le risque mouvements de terrain dans l'aménagement de vos territoires à travers les documents de planification urbaine et dans l'instruction des actes d'urbanisme,

– informer mes services si des événements de mouvements de terrain surviennent.

Afin de préciser cette démarche et vous apporter des éléments complémentaires, une réunion d'échanges sera organisée à votre attention prochainement.

Le Préfet



Yves LE BRETON



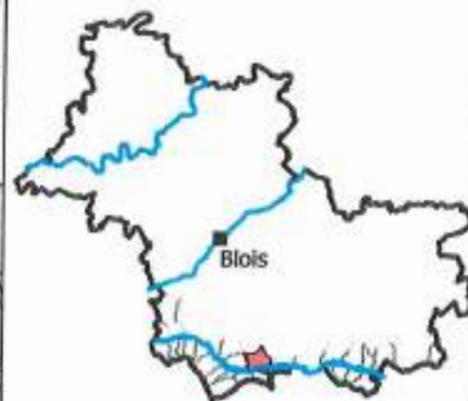
Listes des destinataires : communes faiblement ou peu exposées à l'aléa cavités

- Madame le maire de CHATRES-SUR-CHER
- Monsieur le maire de CHATILLON-SUR-CHER
- Monsieur le maire de LANGON
- Madame le maire de MAREUIL-SUR-CHER
- Monsieur le maire de MEUSNES
- Monsieur le maire de NOYERS-SUR-CHER
- Monsieur le maire de PONTLEVOY
- Monsieur le maire de POUILLE
- Monsieur le maire de SAINT-GEORGES-SUR-CHER
- Monsieur le maire de VALLIERES-LES-GRANDES



**Copies :**

- Préfecture/SIDPC et sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay,
- DDT 41/ATS,
- SDIS 41,
- Communauté de communes du Cher à la Loire,
- Communauté de communes du Val de Cher-Controis,
- Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois,
- Communauté de communes de la Sologne des Rivières.



### Légende

- Limites communales
- ▭ Limites communales
- ▭ Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- ★ Phénomènes recensés
- ↑ Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

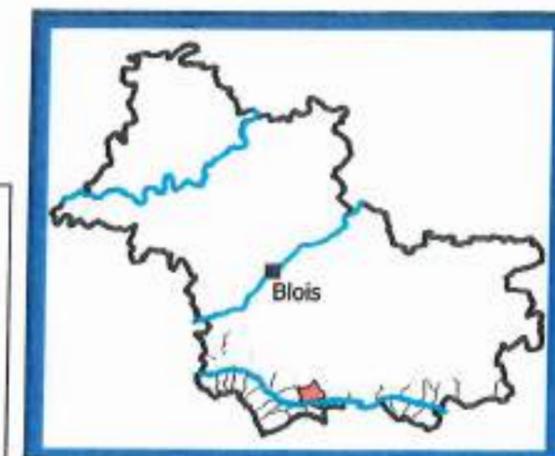
Sources :  
Scan250 ©IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho © IGN Paris 2009 – Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - DTer NC - LR de Blois

0 250 500 m

## Fiche synthétique – Commune de Châtillon-sur-Cher

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1732 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 29,6 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: POS  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Châtillon-sur-Cher se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher en rive droite du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 18 mai 2015 en présence de M. Morcet (adjoint au maire) et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| CHATILLON-SUR-CHER | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 6 cavités) | Cavités naturelles<br>1 gouffre | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|--------------------|---|---------------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|                    |   |                                 |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|                    |   |                                 |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|                    |   |                                 |                             | 0                  | 0            | 1            | 0                           | 0          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis de recenser environ 6 cavités anthropiques sur le territoire communal, situées au lieu-dit de la Rue.

##### Répartition des zones d'aléa:

##### La Rue

Cette zone recense environ 6 cavités à flanc de coteau (cf. vue 1).

##### Fertevoux

La présence de caves est probable dans l'impasse des cavernes, mais cela n'a pas pu être vérifié sur le terrain car la zone relève du domaine privé.

##### Trévety

De potentielles zones de glissements de terrain ont été relevées sur le terrain.

##### La Cave

Des caves sont susceptibles d'être présentes au sein de propriétés privées, mais n'ont donc pas pu être observées sur le terrain.

##### Les Mardelles

Un gouffre est présent dans un petit bois près de la rue de la Jalterie.

##### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

-Un effondrement s'est produit dans une galerie souterraine à Trévety il y a 5 à 10 ans.

#### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. En termes d'urbanisme, il existe un POS qui prend en compte le risque (mémoire vivante). Il n'y a pas d'autorisation d'urbanisme dans les zones à risque. De plus, la commune dispose d'un DICRIM (réalisé par un bureau d'études) et un PCS est en cours d'élaboration.

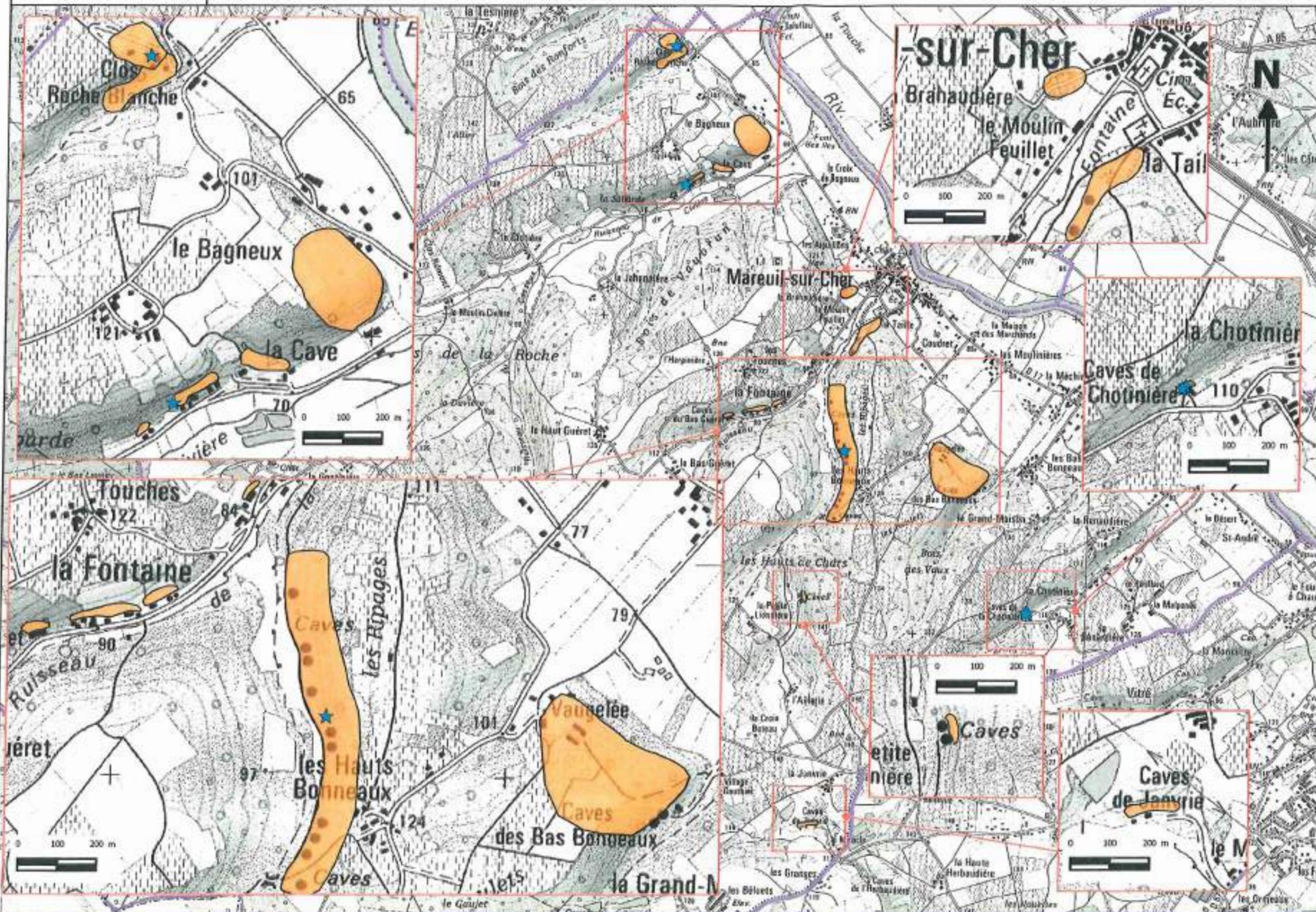
## **CONCLUSION**

La commune de Châtillon-sur-Cher est peu concernée par les mouvements de terrains liés à la présence de cavités et de coteaux. A ce niveau d'investigation, les informations recueillies mettent en évidence environ 6 cavités au lieu-dit de La Rue. Toutefois d'autres zones de cavités sont probables sur le territoire communal (à confirmer). Un seul désordre, de type effondrement et d'ampleur modérée dans une galerie souterraine à Trévety, a été signalé. En termes d'urbanisme, un plan d'occupation des sols prend en compte le risque de mouvements de terrain.

# Atlas des mouvements de terrain de la vallée du Cher

## Cartographie communale de l'aléa

### Commune de Mareuil sur Cher



### Légende

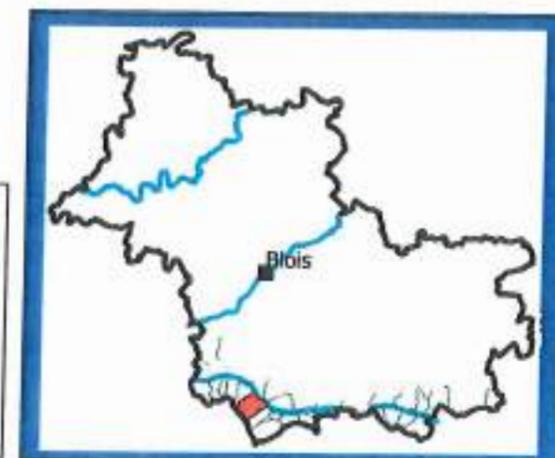
- zone d'aléa mouvement de terrain
- limites communales
- angle de prise de vue
- Phénomènes recensés

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources : Scan25® ©IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho® - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation : CEREMA - D'Ter NC - LR de Blois

0 250 500 m



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1133 (2012)  
Superficie de la commune: 32 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: carte communale  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Mareuil-sur-Cher se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher, en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 16 avril 2015 en présence de M. Oudart, adjoint au maire, et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| MAREUIL-SUR-CHER | Cavités anthropiques<br>oui<br>(est. 90 cavités) | Cavités naturelles<br>2 gouffres connus | Indices Instabilités<br>oui | Désordres          |              |              |                             |            |
|------------------|--|---|-----------------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|                  |  |   |                             | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|                  |  |   |                             | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|                  |  |   |                             | 4                  | 0            | 0            | 1                           | 0          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer à 90 le nombre de cavités anthropiques sur le territoire communal, réparties sur plusieurs zones de la commune.

##### Répartition des zones d'aléa :

##### Les caves Bonneaux

Une ancienne champignonnière d'une surface estimée à 10 000 m<sup>2</sup> se trouve à cet endroit. Aucun plan n'étant disponible, son emprise est donnée à titre indicatif et peut différer de son emprise réelle.

##### Caves de la Chotinière

Quelques caves sont présentes à ce lieu-dit et des chutes de blocs du coteau sont susceptibles de se produire. Le toit de l'une des caves est tombé et un éboulement du coteau s'est produit avant 2008.

##### Caves du Bas Guéret – La Fontaine

Quatre zones présentant des cavités ont été délimitées à proximité de ces lieux-dits, en rive gauche du ruisseau de la Fontaine. Le nombre de cavités est estimé à plus d'une vingtaine.

##### Le Bagneux

Trois zones de cavités le long du coteau en rive gauche du ruisseau de la Civière ont été délimitées, pour un total de caves supérieur à vingt. L'une de ces cavités a fait l'objet d'une chute de toit. Au nord-est, une zone correspondant à une ancienne champignonnière a été répertoriée. Son emprise réelle n'est pas connue, celle donnée sur le plan n'est qu'une estimation et peut différer de l'emprise réelle. Le coteau en bordure de cette zone présente des risques d'éboulement.

##### Clos Roche Blanche

On dénombre ici quelques cavités. L'une d'entre elle présente une grande étendue (de l'ordre d'une centaine de mètres depuis l'entrée). L'une des cavités a fait l'objet de désordres ; des ancrages fibre de verre + résine ont été effectués pour en conforter l'entrée.

##### Les Hauts Bonneaux

Le nombre de cavités dans cette zone est estimé à une dizaine. Un effondrement non daté a été observé.

##### La Taille

Le nombre de caves est estimé entre 5 et 10.

##### Caves de Janvrie

5 à 6 caves sont présentes dans cette zone d'aléa. Le coteau présente également un risque d'éboulement.

#### **La Brahaudière**

6 cavités ont été observées de part et d'autre de la route menant à la Brahaudière.

#### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

##### **Désordres en cavité**

- Une chute de toit d'une cavité s'est produite au Clos Roche Blanche, à une date inconnue. Elle a été confortée par des ancrages fibre de verre + résine.
- Une cave à proximité du lieu-dit Le Bagneux a fait l'objet de désordres. La date n'est pas connue.
- Une cavité ayant fait l'objet de désordres a été observée au lieu-dit les Hauts Bonneaux.
- Une cave du lieu-dit la Chotinière a fait l'objet de désordres, à une date inconnue.

##### **Chute de blocs**

- Le coteau à la Chotinière s'est éboulé antérieurement à 2008.

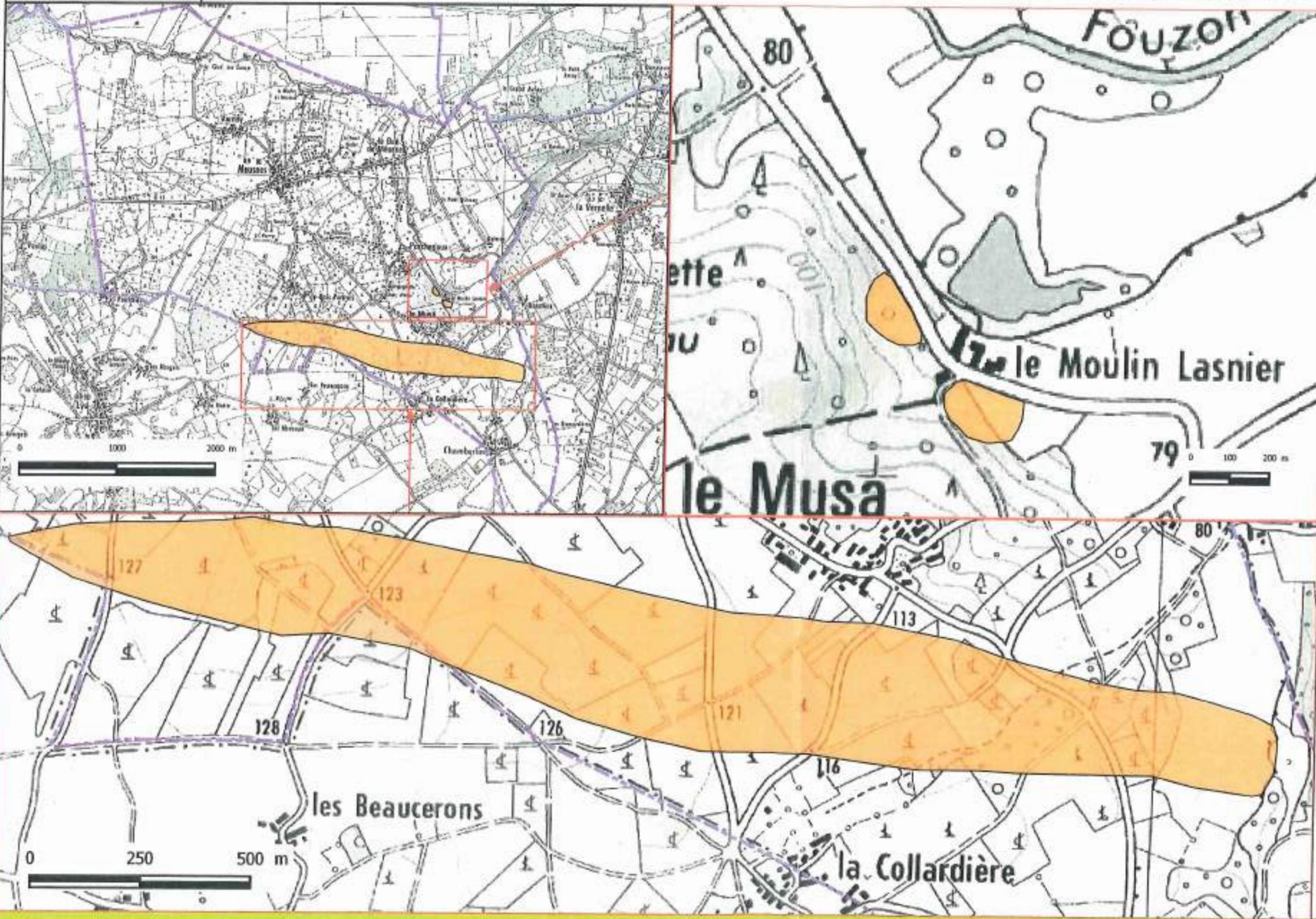
### **3. Actions communales pour limiter les risques**

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Le dernier événement connu est antérieur à 2008.

Il existe une carte communale qui prend en compte le risque (mémoire vivante). Il n'y a pas d'autorisations d'urbanisme dans les zones à risque.

### **CONCLUSION**

La commune de Mareuil-sur-Cher est concernée par les mouvements de terrain (principalement des désordres en cavité) résultant de la présence de cavités anthropiques plus ou moins entretenues (environ 90 caves sur le territoire communal), et de coteaux. Quelques désordres, d'ampleur faible à modérée, ont été répertoriés sur la commune. En terme d'urbanisme, le risque est pris en compte implicitement dans la carte communale.



Légende

- zone d'aléa mouvement de terrain
- limites communales
- Phénomènes recensés
- angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
SCAN 25® - © IGN Paris - Reproduction interdite  
BD Cartho® - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - DTer NC - LR de Blois

## Fiche synthétique – Commune de Meusnes

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 1073 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 13,35 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: pas de document d'urbanisme  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Meusnes se situe au sud du Loir-et-Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 11 septembre 2015 en présence de M. Sinson, maire de la commune, et d'un représentant du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| MEUSNES | Cavités anthropiques | Cavités naturelles | Indices Instabilités | Désordres          |              |              |                             |            |
|---------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|         |                      |                    |                      | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|         |                      |                    |                      | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
| 1       | -                    | non                | 0                    | 0                  | 0            | 0            | 0                           |            |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer que la commune de Meusnes semble peu concernée par les mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain). En effet, la topographie de la commune est relativement plane. Une seule cavité est répertoriée, et un seul endroit est sujet à de rares glissements de terrains (provoqués par le ruissellement). Deux zones correspondant à ces aléas ont été dessinées à proximité du lieu-dit le Moulin-Lasnier. La large bande d'aléa au sud de la commune correspond à la présence approximative d'anciennes exploitations souterraines de silex (exploitation par puits de 7 à 8 m de profondeur). Ces exploitations sont aujourd'hui comblées et ne posent a priori pas de problème.

#### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble rencontrer aucune difficulté particulière en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien.

#### CONCLUSION

La commune de Meusnes semble peu sujette aux risques mouvements de terrain, en raison notamment de sa topographie assez plane et de la présence d'une seule cavité.

# Atlas des mouvements de terrains de la vallée du Cher Cartographie communale de l'Aléa Commune de Noyers-sur-Cher



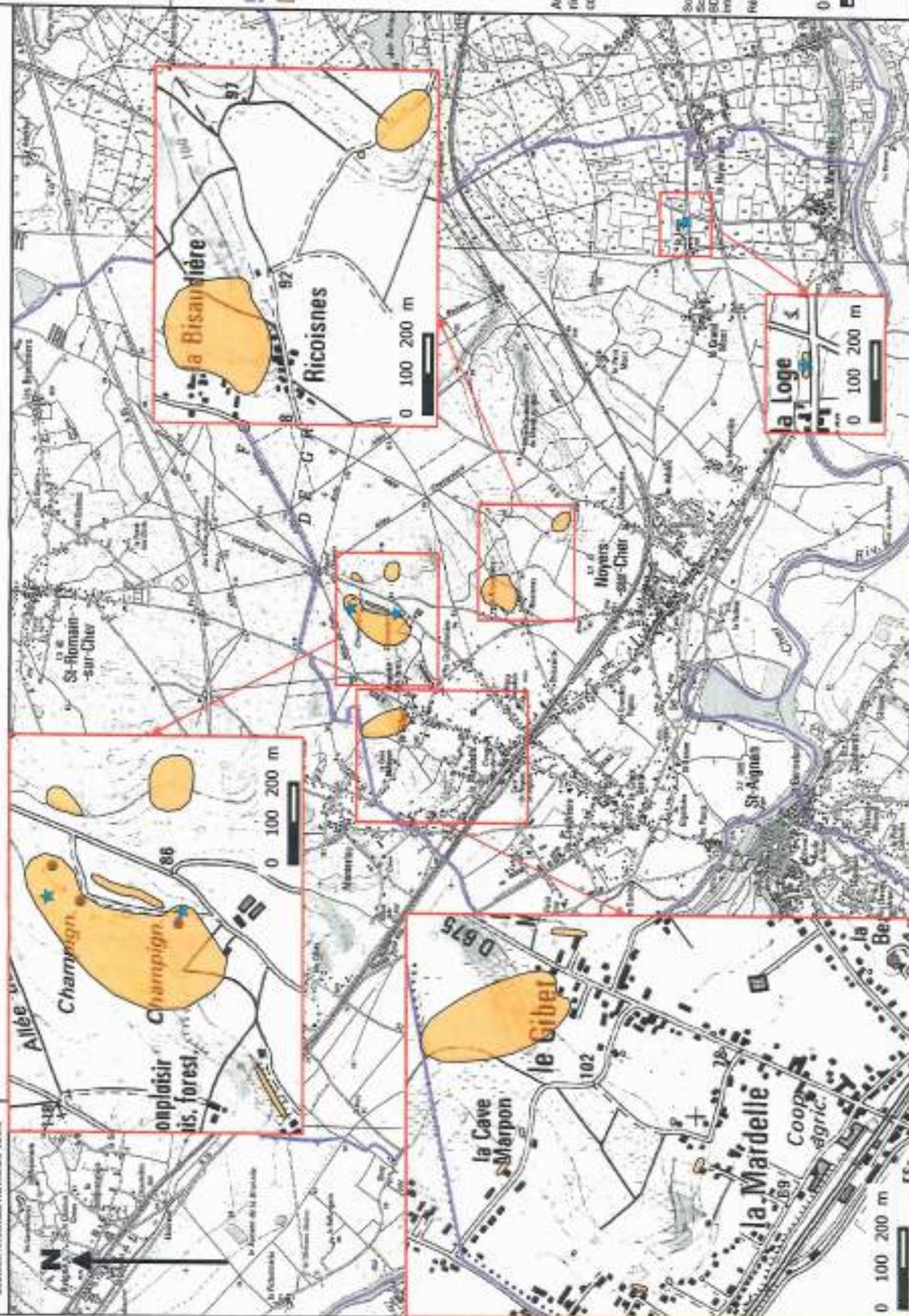
## Légende

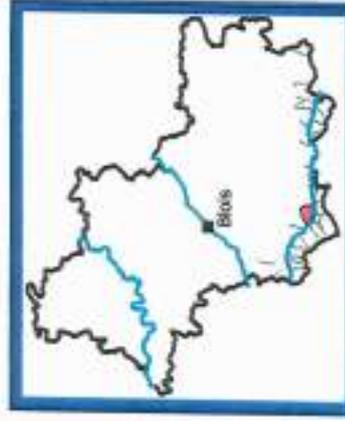
- Limites communales
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- Phénomènes recensés
- Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
SANDRE IGN France Reproduction interdite  
SD Carthage - © IGN Paris 2008 - Reproduction interdite  
Réalisation: CEREMA - OTR NC - LR de Blois

0 300 600 m





### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 2 786 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 22,7 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: plan local d'urbanisme

Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Noyers-sur-Cher se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher en rive droite du Cher. Elle est concernée par l'Atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 4 juin 2015 en présence de M. Lefèvre (adjoint au maire) et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| NOYERS-SUR-CHER | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 55 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices d'instabilités<br>oui | Désordres                   |                   |                   |
|-----------------|--|-------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
|                 |  |                         |                               | Désordre en cavité<br>2     | Affaissement<br>0 | Effondrement<br>0 |
|                 |  |                         |                               | Coteau                      |                   |                   |
|                 |  |                         |                               | Eboulement / Chute de blocs |                   |                   |
|                 |  |                         |                               | Glissement                  |                   | 1                 |

### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis d'estimer le nombre de cavités anthropiques à 55 sur le territoire communal, réparties majoritairement au nord-ouest de la commune de Noyers-sur-Cher.

#### Répartition des zones d'aléa:

##### La Bilsaudière

Cette zone recense environ 10 caves au sein de propriétés privées. D'après les informations recueillies en mairie, une grande cave, de profondeur inconnue, est présente.

##### Autours de la D63, milieu de commune

Un puits d'aération a été relevé dans les vignes à l'ouest de la D63, mais aucune entrée de cavité n'est visible. On note également la présence d'une petite zone de glissement de terrain. De potentielles cavités peuvent être situées à l'est de la D63, mais la zone relève du domaine privé et n'a donc pas pu être vérifiée sur le terrain.

##### Au sud du Rond des Dames

On recense environ une dizaine d'entrées de caves. Toutes les cavités ne sont pas accessibles car la zone est peu entretenue (recouverte de végétation). D'anciennes champignonnières sont présentes. D'après le cadastre, leurs profondeurs varient entre 50 et 60 m. Deux effondrements de cavités ont été observés sur le terrain, mais d'autres désordres sont probablement présents.

##### Le Gibet et la Cochoinnière

Au lieu-dit le Gibet, on compte environ 8 entrées de caves. D'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie, une grande cave est située dans cette zone et pourrait s'étendre jusqu'à la limite communale avec Saint-Romain-sur-Cher, où 2 puits d'aération sont visibles dans les vignes. On dénombre également 5 caves à flanc de coteau au lieu-dit de la Cochoinnière.

##### La Cave Marpon

7 entrées de cavités ont été répertoriées sur ce lieu-dit.

##### La Mardelle

Le nombre de caves est estimé à 10 dans cette zone.

##### La Motte Beaudoin

3 entrées de caves ont été relevées, dont 2 sont situées sous le moulin.

Observations complémentaires effectuées sur le terrain :

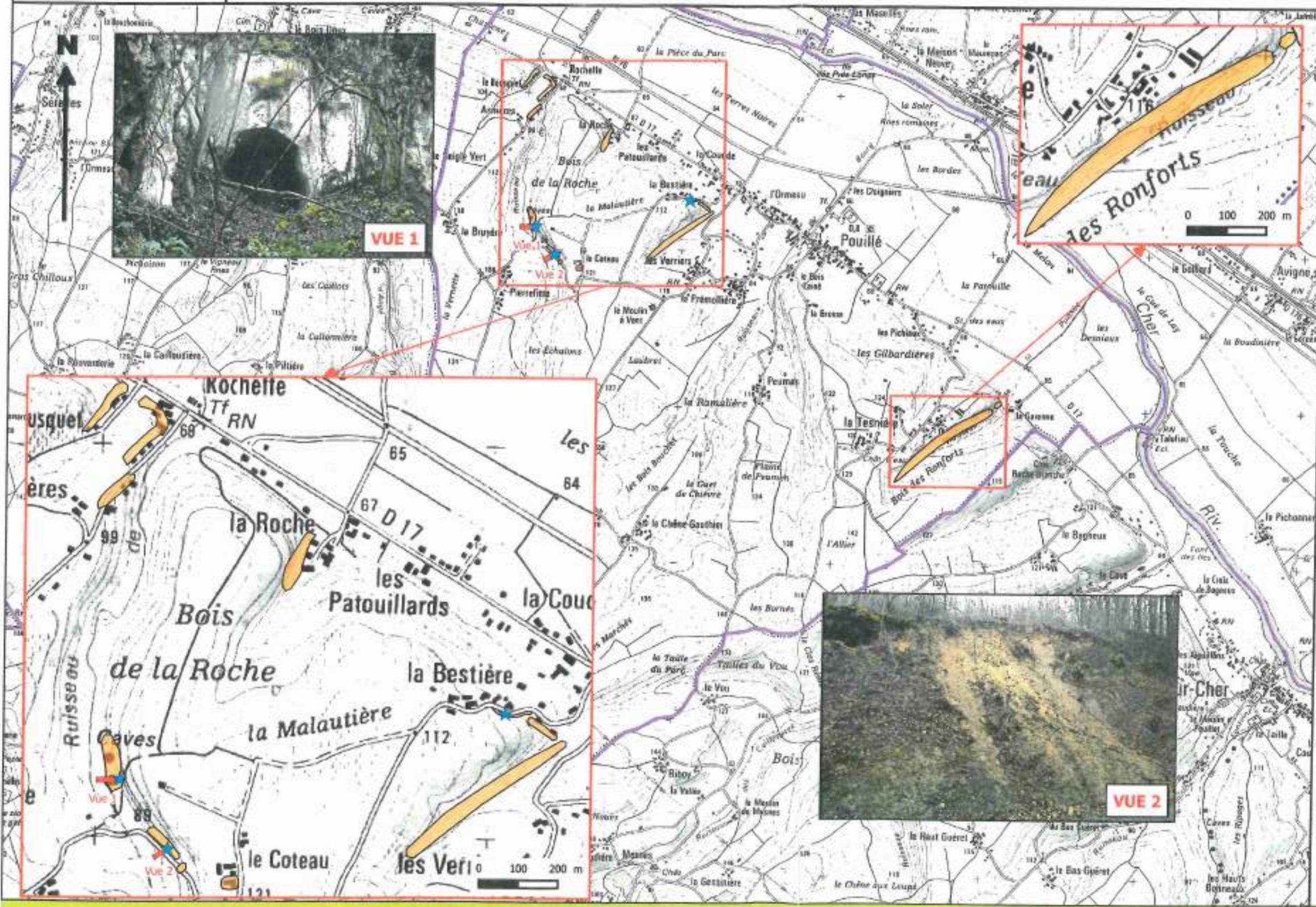
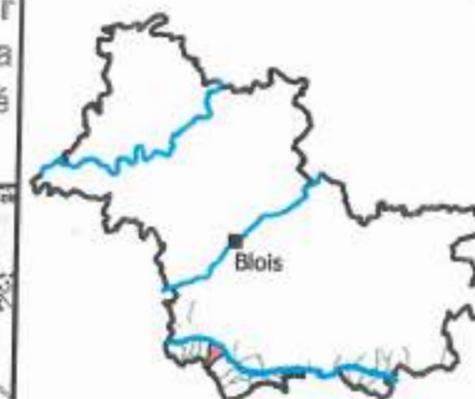
- De petits glissements de terrain (quelques m<sup>3</sup>) se produisent parfois (sous les 2-3 ans) dans les vignes au lieu dit de la Loye lors de forts orages. Le dernier événement a lieu il y a 2 ans
- Au sud du Zoned des Dâmes : un effondrement partiel du toit d'une ancienne charpignarmière a été constaté lors de la visite sur le terrain. L'effondrement est de leur ampleur et paraît assez récent
- Un éboulement a également été constaté dans une autre charpignarmière à l'est de la maison forestière.

### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Il existe un PLU qui reconnaît la présence de caves et prend en compte le risque. Il n'y a pas d'autosenseur d'humidité dans les zones exposées.

### CONCLUSION

La commune de Noyers-sur-Eclair est principalement touchée par des désordres en cavités, résultant de la présence de cavités archéologiques plus ou moins entretenues (55 caves estimées sur le territoire communal). Deux effondrements de caves ont été observés lors de la visite sur le terrain et d'autres désordres sont probablement présents. En l'absence d'infrastructures, le risque mouvement de terrain est pris en compte dans le PLU.



Légende

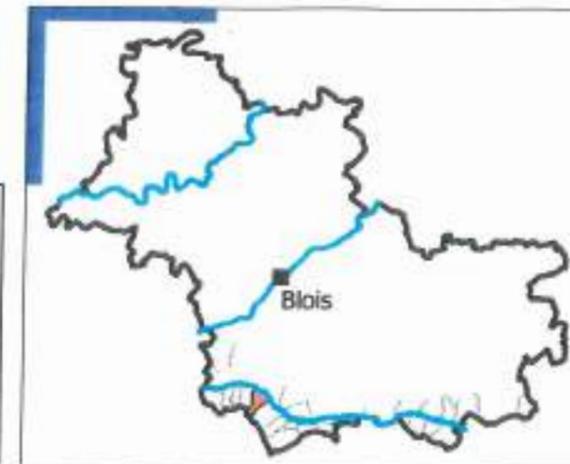
- Limites communales
- Aléa mouvement de terrain (glissement, éboulement de coteau, effondrement de cavité)
- Phénomènes recensés
- Angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources : Scan250 ©IGN Paris Reproduction interdite  
BD Cartho © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - DTer NC - LR de Blois





### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 811 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 18 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: carte communale  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Pouillé se situe dans la partie Sud du Loir-et-Cher en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 30 mars 2015 en présence de M.DENIAU, de M.VENAILLE et de trois représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| POUILLÉ | Cavités anthropiques<br>oui<br>(env. 21 cavités) | Cavités naturelles<br>- | Indices Instabilités<br>oui | Désordres               |                   |                   |                                  |                 |
|---------|--|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|-----------------|
|         |  |                         |                             | Cavités                 |                   |                   | Coteau                           |                 |
|         |  |                         |                             | Désordre en cavité<br>1 | Affaissement<br>0 | Effondrement<br>0 | Eboulement / Chute de blocs<br>0 | Glissement<br>2 |

### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer les zones probables de mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain au 25000ème): ces zones correspondent principalement à la présence de cavités souterraines anthropiques creusées à flanc de coteau d'âge Turonien (environ 94 millions d'années). L'état des lieux réalisé a permis de recenser au moins 21 cavités anthropiques sur le territoire communal, réparties au nord-ouest de la commune de Pouillé. Certaines sont situées aux lieux-dits le Bousquet, la Roche, la Bestière et le Coteau, ainsi qu'au sud du bois de la Roche.

#### Répartition des zones d'aléa:

##### Le Bousquet

Cette zone recense environ 10 cavités à flanc de coteau (à priori sur un seul niveau) et relèvent principalement du domaine privé. En bas de la rue de la Cave, des cavités ne sont pas entretenues et sont donc recouvertes de végétation. Quelques caves sont également situées sous la route (rue de la Rochette).

##### La Roche et La Bestière

Quelques caves ont été creusées à l'arrière des habitations construites en pied de coteau. Des zones d'érosion de ravines près de la Bestière, de même qu'au lieu-dit de la Tesnière, ont été observées sur le terrain. Un glissement de terrain en encombré la route en 2013 à la Bestière.

##### Sud du Bois de la Roche

Plusieurs cavités à l'abandon se trouvent en zone boisée, le long du ruisseau de la Fontaine (cf vue 1). Une cavité est également présente sous la route de Pierrefitte.

##### Le Coteau

2 caves ont été répertoriées par le cadastre dans des propriétés privées et elles n'ont pas été vues sur le terrain.

#### Désordres connus et/ou constatés sur le terrain:

##### Désordres en cavité

La chute d'une partie du toit d'une cave au sud du bois de la Roche a eu lieu il y a une vingtaine d'années.

##### Glissements de terrain

-Un glissement de terrain s'est produit en 2014 au sud du bois de la Roche (cf vue 2). Il a obstrué en partie la route de Pierrefitte.

-Au lieu-dit de la Bestière, un glissement de terrain, de moyenne ampleur, a eu lieu en 2013.

### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble pas rencontrer de difficultés particulières en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien en mairie. Il existe une carte communale qui prend en compte implicitement du risque (mémoire vivante), car les terrains constructibles sont dans des zones non exposées.

## **CONCLUSION**

La commune de Pouille est concernée par les mouvements de terrain (principalement des glissements de terrain) résultant de la présence de cavités anthropiques plus ou moins entretenues (quelques caves à l'abandon), et de coteaux. Quelques désordres, relativement fréquents (environ tous les 2 ou 3 ans) et d'ampleur modérée, ont été répertoriés sur la commune.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale des Territoires  
Service Prévention des Risques, Ingénierie de  
Crise, Education Routière

Affaire suivie par : Isabelle BAJOU  
Tel : 02 54 55 75 62 – Fax : 02 54 55 75 43  
isabelle.bajou@loir-et-cher.gouv.fr

Le préfet

à

Liste des destinataires in fine

Blois, le – 8 JUIN 2016

**Objet** : atlas mouvements de terrain de la vallée du Cher – notification d'un porter à connaissance des risques à l'échelle communale.

**P.J** : 2

Le département de Loir-et-Cher, avec ses paysages de coteaux sous-cavés, est naturellement concerné par les phénomènes de mouvements de terrain. Afin d'améliorer la connaissance sur le risque lié aux coteaux et aux cavités et compléter l'étude réalisée en 2003 par le BRGM sur les cavités, mes services ont demandé au CEREMA d'établir un atlas des mouvements de terrain dans les vallées du Cher et du Loir.

L'étude concernant la vallée du Cher a porté sur 32 communes, dont 10 ont été identifiées comme *a priori* sans risque de mouvements de terrain « coteaux-caves ». Sur les 22 autres communes, on recense environ 3 000 cavités pour une population totale concernée de l'ordre de 4 000 personnes.

Votre commune faisant partie des 10 premières communes citées, je porte néanmoins à votre connaissance la fiche synthétique et la carte réalisées dans le cadre de cet atlas.

Le Préfet.

Yves LE BRETON

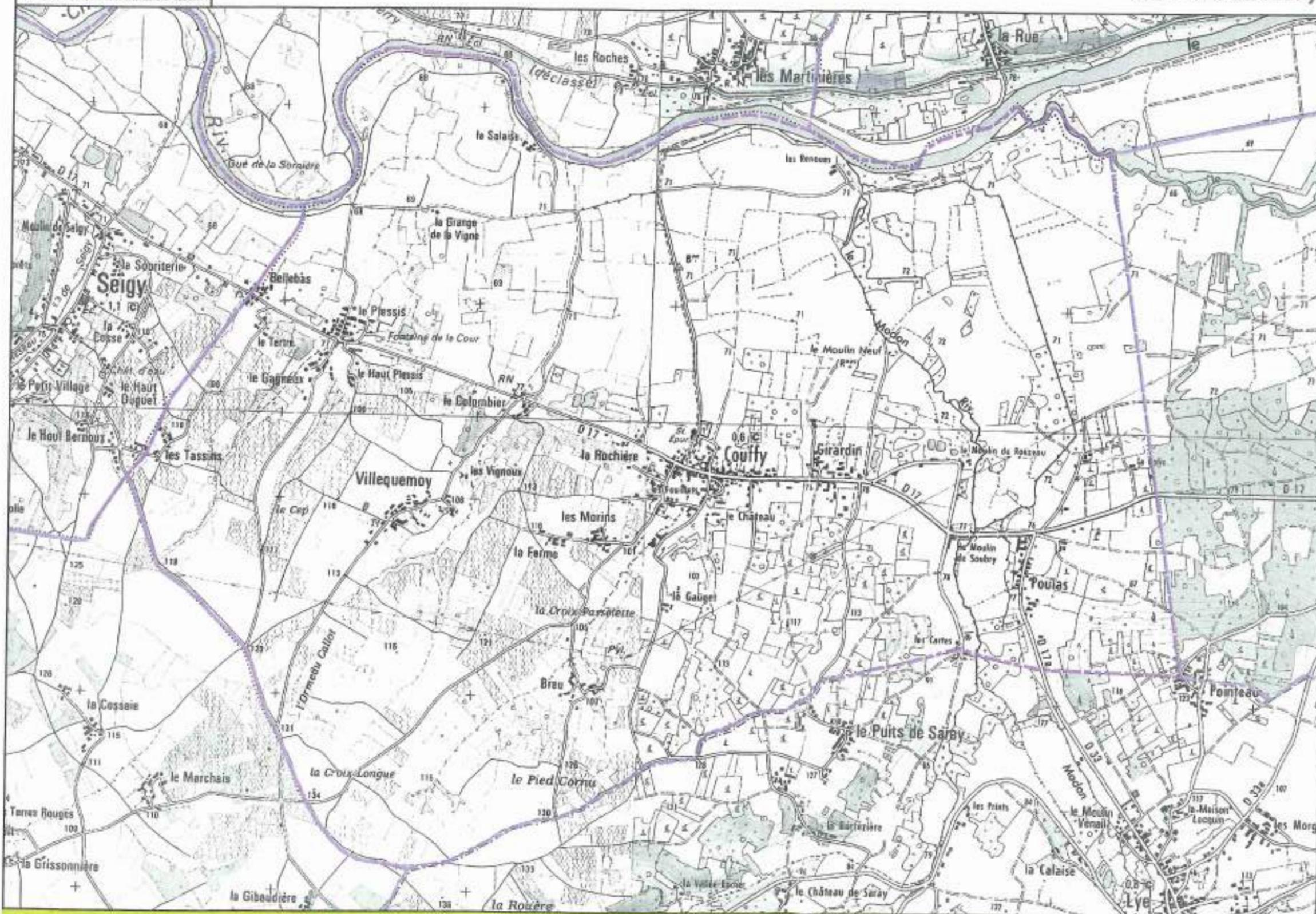
Listes des destinataires : communes non exposées à l'aléa cavités



- Monsieur le maire de COUFFY
- Monsieur le maire de GIEVRES
- Monsieur le maire de LA CHAPELLE-MONTMARTIN
- Monsieur le maire de MARAY
- Madame le maire de ORCAY
- Monsieur le maire de SAINT-JULIEN-SUR-CHER
- Monsieur le maire de SAINT-LOUP
- Monsieur le maire de SELLES-SUR-CHER
- Monsieur le maire de THEILLAY
- Monsieur le maire de VILLEFRANCHE-SUR-CHER

**Copies :**

- Préfecture/SIDPC et sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay,
- DDT 41/ATS,
- SDIS 41,
- Communauté de communes du Cher à la Loire,
- Communauté de communes du Val de Cher-Controis,
- Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois,
- Communauté de communes de la Sologne des Rivières.


**Légende**

- zone d'aléa mouvement de terrain
- limites communales
- ★ Phénomènes recensés
- angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

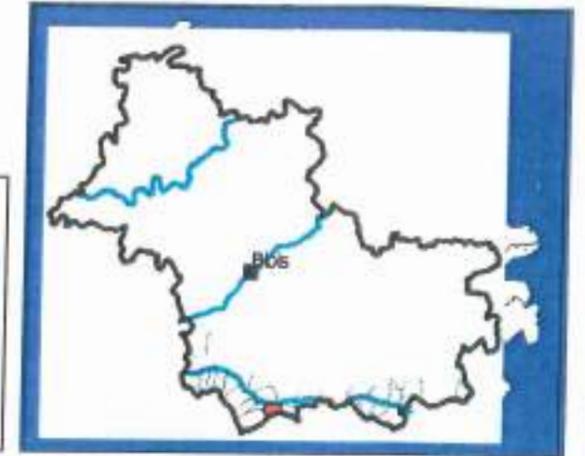
Sources :  
 SCAN 250 - © IGN Paris - Reproduction interdite  
 BD Cartho - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - D'Ter NC - LR de Blois



## Fiche synthétique – Commune de Couffy

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher



#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 536 habitants en 2012  
 Superficie de la commune: 14,92 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: POS  
 Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Couffy se situe dans la partie sud du Loir-et-Cher en rive gauche du Cher. Elle est concernée par l'atlas mouvements de terrain réalisé par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Dans ce cadre, une réunion en mairie a eu lieu le 22 septembre 2015 en présence de M. Epiais (maire) et de deux représentants du CEREMA. Des visites de terrain ont été réalisées le jour même.

#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| COUFFY | Cavités anthropiques | Cavités naturelles | Indices Instabilités | Désordres          |              |              |                             |            |
|--------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------|
|        |                      |                    |                      | Cavités            |              |              | Coteau                      |            |
|        |                      |                    |                      | Désordre en cavité | Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
| -      | -                    | non                | 0                    | 0                  | 0            | 0            | 0                           |            |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

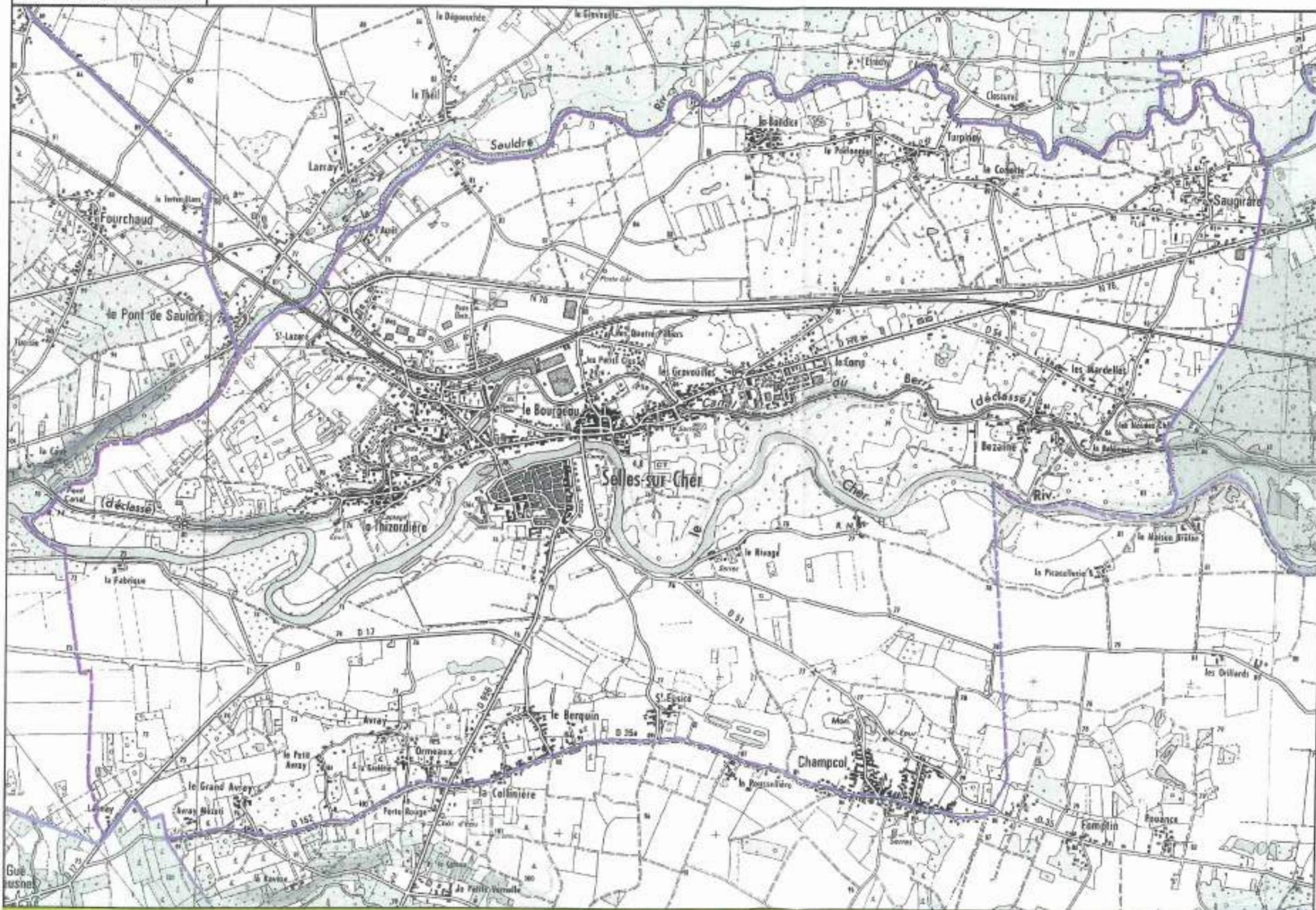
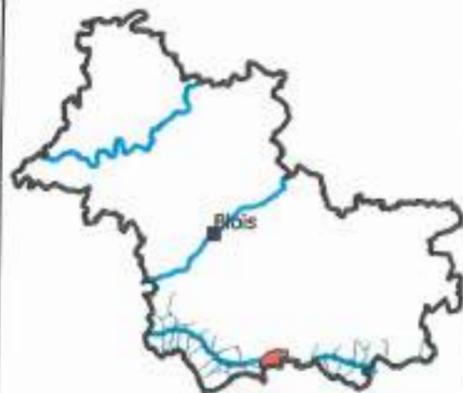
L'entretien en mairie et les prospections de terrain ont permis de déterminer que la commune de Couffy ne semble pas concernée par les mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain). En effet, la topographie de la commune est relativement plane et aucune cavité n'est répertoriée.

#### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble rencontrer aucune difficulté particulière en matière de risques de mouvements de terrain d'après les informations recueillies lors de l'entretien.

#### CONCLUSION

A ce stade d'investigation et au regard des informations réunies, la commune de Couffy ne semble pas concernée par les mouvements de terrain.

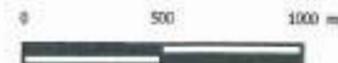

**Légende**

- limites communales
- zone d'aléa mouvement de terrain
- Phénomènes recensés
- angle de prise de vue

Avertissement : A ce niveau d'investigation, rien n'est à signaler sur le territoire communal non représenté sur cette carte

Sources :  
 SCAN 250 - © IGN Paris - Reproduction interdite  
 BD Cartho - © IGN Paris 2009 - Reproduction interdite

Réalisation: CEREMA - DTer NC - LR de Blois



## Fiche synthétique – Commune de Selles-sur-Cher

### Atlas Mouvements de terrain dans la Vallée du Cher

#### CONTEXTE GENERAL

Population communale: 4616 habitants en 2012  
Superficie de la commune: 25,74 km<sup>2</sup>

Document d'urbanisme communal: PLU  
Arrêté de Reconnaissance de Catastrophe Naturelle Mouvements de Terrain: 0.

La commune de Selles-sur-Cher se situe dans la partie sud du Lot-et-Cher en rive droite du Cher. Elle est concernée par faibles mouvements de terrain réalisés par le CEREMA (site de Blois) à la demande de la DDT 41. Des visites de terrain ont été réalisées le 15 septembre 2015.



#### 1. Recensement des désordres et des zones susceptibles d'être affectées par des mouvements de terrain

| SELLES-SUR-CHER | Cavités anthropiques | Cavités naturelles | Indices instabilités | Désordres          |                      |              | Coteau                      |            |
|-----------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------|-----------------------------|------------|
|                 |                      |                    |                      | Désordre en cavité | Cavités Affaissement | Effondrement | Eboulement / Chute de blocs | Glissement |
|                 | .                    | .                  | non                  | 0                  | 0                    | 0            | 0                           | 0          |

#### 2. Récapitulatif des informations recueillies sur les zones potentielles de mouvements de terrain

Les prospections de terrain ont permis de déterminer que la commune de Selles-sur-Cher ne semble pas concernée par les mouvements de terrain (cf. carte Recensement des phénomènes de Mouvements de terrain). En effet, la topographie de la commune est relativement plane et aucune cavité n'est répertoriée.

#### 3. Actions communales pour limiter les risques

La commune ne semble rencontrer aucune difficulté particulière en matière de risques de mouvements de terrain.

#### CONCLUSION

A ce stade d'investigation et au regard des informations réunies, la commune de Selles-sur-Cher ne semble pas concernée par les mouvements de terrain.